



Communiqué de presse

Hors séance boursière – Information réglementée* -

Bruxelles, 23 mars 2020, 7h15 CET

Réaction de KBC aux mesures annoncées par le gouvernement fédéral belge

La pandémie mondiale du coronavirus pose des défis complexes à l'économie.

Hier, le gouvernement fédéral belge, la Banque nationale de Belgique et Febelfin (la Fédération des banques belges) sont parvenus à un accord sur les mesures à prendre par les banques à la lumière de la crise du coronavirus.

L'arrêté royal régissant la mise en œuvre sera publié après le vote de jeudi. La mise en œuvre par le secteur financier pourra alors commencer dès la fin de cette semaine.

KBC Groupe est convaincu qu'avec une action gouvernementale stricte et rigoureuse, l'économie belge sera en mesure de surmonter la période critique.

L'impact économique de la pandémie du coronavirus sur l'économie belge est encore incertain. En conséquence, il n'est pas possible pour KBC Groupe de faire à ce stade une évaluation détaillée et correcte des provisions potentielles ou de l'impact financier des mesures annoncées par le gouvernement fédéral belge aujourd'hui.

Les défis économiques qui nous attendent auront sans aucun doute un impact sur les pertes de crédit dans les années à venir. KBC Groupe est un groupe international de bancassurance dont la solvabilité et la liquidité sont très solides et qui dispose de tampons importants pour absorber les pertes de crédit.

Les mesures prises par les autorités fédérales belges font partie d'une série de mesures prises dans des pays de toute l'Europe, et sont également soutenues par la réponse de la Banque centrale européenne en réaction à la COVID-19, destinée à protéger l'économie et les secteurs les plus vulnérables.

KBC Groupe veut contribuer à la protection de l'économie et de ses clients autant que possible.

KBC Groupe suit de près la situation au jour le jour.

Pour tout complément d'information, veuillez contacter :

Kurt De Baenst, General Manager, Investor Relations

Tel +32 2 429 35 73 – E-mail : kurt.debaenst@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Corporate / Porte-parole KBC Groupe

Tel. +32 2 429 85 45 - E-mail : pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles

Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse

Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com

Suivez-nous sur

www.twitter.com/kbc_group

Restez au courant de nos [solutions](#)

[innovantes](#)

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document
